

Les adolescents aux prises avec la violence sexuelle

« Après avoir
raconté à quelqu'un
ce qui s'était
passé, je me
suis rendu
compte que je
n'étais plus seul. »



Guide à l'intention des adolescents

Livrets d'information sur la violence sexuelle

Ce fascicule fait partie d'une série de cinq livrets

Counselling en matière de violence sexuelle
Guide à l'intention des enfants et des parents

Les enfants sexuellement agressifs
Guide pour parents et enseignants

Les jeunes garçons victimes de violence sexuelle
Guide à l'intention des jeunes garçons

Les adolescents aux prises avec la violence sexuelle
Guide à l'intention des adolescents

Violence sexuelle
Que se passe-t-il lorsque tu en parles?

Remerciements

Initiatrice
Louise Doyle, VISAC

Coordonnateur
Léonard Terhoch

Rédacteur
John Napier-Hemy

Traducteur
Santé et Bien-être social Canada

Révisseurs
Joanne Broatch (anglais)
Johanne Raynault (français)

Conception et montage
Jager Design Inc.

Composition
Baseline Type & Graphics

Impression
Broadway Printers Limited

Photographies
Image Finders, Vancouver
First Light, Toronto
Images B.C., Vancouver

Quatrième impression : 1993

Financement assuré par la Division de la prévention de la violence familiale, Santé et Bien-être social Canada

Nous aimerions remercier tout particulièrement le personnel de VISAC et toutes les autres personnes qui ont contribué leurs idées et leur appui.

Ces livrets sont disponibles auprès du Centre national d'information, Santé et Bien-être social Canada, au 1-800-267-1291

Ces livrets sont publiés par le Vancouver Incest and Sexual Abuse Centre (VISAC), une division de Family Services of Greater Vancouver. VISAC offre une gamme étendue de services, dont le traitement des enfants victimes de violence sexuelle et de leur famille, un programme de thérapie de groupe à l'intention des adultes ayant été victimes de violence sexuelle dans leur enfance, ainsi qu'un programme de soutien aux victimes de violence sexuelle.

La réalisation de ces livrets a été financée par la Division de la prévention de la violence familiale, Santé et Bien-être social Canada. Les conclusions et opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs et non nécessairement celles de Santé et Bien-être social Canada.

Droits de reproduction libres.

Tous autres droits réservés.

© Family Services of Greater Vancouver, 1991
1616 West 7th Avenue
Vancouver, B.C. V6J 1S5

Ce livret aborde les sujets suivants :

Pourquoi ce livret?	2
Violence sexuelle	3
Harcèlement sexuel	3
Exploitation sexuelle	3
Pourquoi existe-t-il des lois sur le sexe?	4
Les articles à connaître	4
Consentement ou pas?	5
Qui sont les victimes?	6
Et qui sont les coupables?	6
Pourquoi les adolescents sont-ils exposés?	12
Pourquoi dénoncer?	12
Envie de ne pas tout dire?	13
Pour retrouver la liberté	13
Le choix de la personne	14
Le counselling est-il nécessaire?	15
Rôle du conseiller	15
Peut-on guérir de la violence sexuelle?	16

Pourquoi ce livret?

Les journaux relatent presque tous les jours l'histoire d'enfants ou d'adolescents victimes de violence sexuelle. Ils racontent aussi l'histoire des contrevenants sexuels accusés de violence sexuelle, qui seront probablement mis en prison. On ne sait jamais trop si l'adulte qui agit ainsi envers un enfant est un «malade», un «fou» ou un «pervers».

Chose certaine, il peut causer de graves problèmes émotifs aux enfants et aux adolescents. La loi reconnaît comme un crime les actes du contrevenant sexuel et le punit, généralement par l'emprisonnement. Si

tu as subi de la violence sexuelle, tu récupéreras plus rapidement si tu considères le contrevenant comme un malfaiteur, et non comme une personne malade. Si tu le prends pour un «malade», tu excuses son comportement.

Tous les jours, des adolescents et des jeunes hommes sont victimes de *violence sexuelle*, de *harcèlement sexuel* et d'*exploitation sexuelle*. Si tu es un adolescent typique, tu auras probablement du mal à admettre que tu es une victime. Peut-être les circonstances font qu'il est difficile de dire si tu étais ou non une victime. Le présent livret devrait t'aider à

déterminer ce qui s'est réellement passé et ce que tu peux faire à présent.

Ce livret devrait t'aider en :

- ❶ Définissant la violence sexuelle,
- ❷ Définissant le harcèlement sexuel et l'exploitation sexuelle,
- ❸ Résumant la loi qui régit les relations sexuelles entre adolescents et entre adolescents et adultes,
- ❹ Décrivant des situations où les adolescents risquent d'être victimes de violence sexuelle,
- ❺ Décrivant les effets de la violence sexuelle, et en
- ❻ Indiquant comment tu peux obtenir de l'aide, pour toi comme pour un ami.

Tu peux lire le livret par toi-même, avec un ami ou un adulte en qui tu as confiance ou le donner à un ami qui a besoin d'aide.



Violence sexuelle

La violence sexuelle est un abus de pouvoir, c'est-à-dire qu'une personne ayant beaucoup de pouvoir l'utilise contre une autre personne pour avoir des activités sexuelles. Quand une personne plus vieille, plus forte ou plus expérimentée que toi t'impose des activités sexuelles, tu es victime de violence sexuelle.

Tu subis aussi de la violence sexuelle si un adulte ou un adolescent que tu admires et que tu respectes t'entraîne dans des activités sexuelles. Même si ces gens n'utilisent pas la force, le geste reste un abus de pouvoir. Même s'il n'y a pas eu de relations sexuelles ni d'attouchements, il pourrait y avoir violence sexuelle. Ainsi, si on t'a forcé à regarder des activités sexuelles ou des vidéos pornographiques, tu as subi de la violence sexuelle.

Certaines personnes ont plus de pouvoir que d'autres et c'est naturel; ce qui ne va pas, c'est de faire un mauvais usage de ce pouvoir.

Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel, c'est une attention qu'on te porte dans le but d'activités sexuelles, sans que tu le veuilles ou le demandes. Si

par exemple une enseignante de quatrième secondaire dit à un élève qu'il a de «belles fesses» ou qu'elle voudrait «faire l'amour» avec lui, c'est du harcèlement. On entend parfois qu'un patron est accusé de harcèlement sexuel envers une employée. Note bien que même si, dans la plupart des cas, l'incident implique un patron et une employée, il est important de comprendre que tant les femmes que les hommes peuvent harceler les jeunes garçons.

Exploitation sexuelle

Il y a exploitation sexuelle quand une personne profite personnellement de la sexualité ou de l'apparence attirante d'une autre personne. Par exemple, l'adulte qui enregistre une vidéo de toi en pleine activité sexuelle avec une autre personne pour ensuite montrer la bande à ses amis ou la vendre, fait de l'exploitation sexuelle.

Tu peux lire le livret par toi-même, avec un ami ou un adulte en qui tu as confiance ou le donner à un ami qui a besoin d'aide.

Pourquoi existe-t-il des lois sur le sexe?

Le *Code criminel du Canada* contient des articles (c'est-à-dire des paragraphes ou parties de loi) sur les activités sexuelles afin de protéger les citoyens, et particulièrement les jeunes, de l'exploitation et de la violence sexuelle. La loi reconnaît que certaines personnes peuvent dominer et utiliser les autres, simplement parce qu'elles ont plus de pouvoir. Certains sont plus forts, plus grands, plus vieux, plus intelligents ou plus riches que d'autres. Certains sont en position d'autorité et ont généralement la confiance des autres, comme les parents, les enseignants ou les entraîneurs. Certains ont des armes. Les lois sur le sexe ont donc été votées pour protéger les personnes plus faibles des personnes plus puissantes.

Les articles à connaître

Attouchements sexuels, article 151 : L'adulte ne doit toucher aucune partie du corps d'un enfant de moins de 14 ans à des «fins sexuelles».

Invitation aux attouchements, article 152 : L'adulte ne doit pas inviter l'enfant de moins de 14 ans à le toucher à des «fins sexuelles».

Exploitation sexuelle, article 153 : La personne adulte en position de confiance et de responsabilité (par exemple, un enseignant, un entraîneur, un prêtre ou un médecin) ne doit toucher aucune partie du corps d'un jeune adulte (de 14 à 17 ans) à des «fins sexuelles» ni inviter une jeune personne de 14 à 17 ans à la toucher à des fins sexuelles.

L'exploitation sexuelle est similaire aux attouchements sexuels et à l'invitation aux attouchements, sauf que la jeune personne est plus vieille et que l'adulte est en position de confiance. Ainsi, un conseiller de camp de vacances âgé de 23 ans qui aurait des relations sexuelles avec un jeune élève de 16 ans pourrait être mis en accusation pour exploitation sexuelle.

Deux jeunes, l'un âgé de 16 ans et l'autre, de 18 ans, qui décident d'avoir des relations sexuelles lors d'un rendez-vous d'amoureux sont tout à fait en loi, puisque le plus vieux des deux n'a pas sollicité le plus jeune et n'en est responsable en aucune façon. C'est la nature de la relation entre les deux personnes qui détermine s'il y a ou non exploitation sexuelle.

Relations anales, article 159 : Il est interdit à deux personnes d'avoir des relations anales (introduction du pénis dans l'anus d'une autre personne) si l'une des deux a moins de 18 ans ou si l'une des deux ne donne pas son consentement.

Ces articles ne sont pas faits pour interdire aux adolescents d'avoir des relations sexuelles. Ils ont pour but de protéger les adolescents de l'exploitation sexuelle exercée par les adultes. Ils existent en plus pour protéger les enfants de moins de 14 ans de l'exploitation sexuelle par un adolescent plus vieux ou par un adulte.

Quelques autres articles :

L'agression sexuelle, l'agression sexuelle avec une arme, l'agression sexuelle grave et la transmission consciente d'une maladie sexuelle sont des crimes graves.

L'inceste, article 155. Les relations sexuelles entre les membres d'une même famille sont un crime.

L'article 140 précise que si tu as plus de 12 ans, tu commets un crime lorsque tu declares à la police une infraction d'ordre sexuel tout en sachant qu'elle n'a pas été commise.

Consentement ou pas?

Quand une personne accepte d'avoir des activités sexuelles avec une autre, la loi dit que cette première personne a *donné son consentement* et que l'activité sexuelle est légale. Toutefois, un certain nombre de situations font qu'une personne *ne peut pas donner légalement son consentement*.

Il n'y a pas consentement :

❶ Si une personne a moins de 14 ans et l'autre est plus âgée de plus de deux ans;

❷ Si une personne a entre 14 et 17 ans et l'autre est en position de pouvoir et d'autorité;

❸ Si l'une des deux personnes a plus de 17 ans et si l'autre use de son pouvoir, de menaces, de paroles mensongères ou de la force pour obtenir son consentement.

L'article sur l'exploitation sexuelle s'applique *peu importe si la jeune personne croit qu'il ou elle a donné son consentement*.

So, There Are Laws About Sex!, de Wendy Harvey et Thom McGuire, est un livre qui explique ce qui est légal et ce qui ne l'est pas.

Il est vendu au Canada et est facile à lire. Tu pourrais probablement le trouver dans un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle ou chez un conseiller en matière d'exploitation sexuelle. Si tu veux savoir quels sont tes droits, demande à tes parents ou à un conseiller de te recommander un avocat. Dans chaque province il y a un barreau, qui leur donnera le nom des avocats qui se spécialisent dans les cas de violence sexuelle.

Qui sont les victimes?

Chaque année, au Canada, des milliers d'enfants et d'adolescents subissent de la violence sexuelle. Beaucoup de conseillers spécialisés croient qu'il y a autant de garçons que de filles parmi les victimes, même si les filles sont plus nombreuses à le rapporter. Certains conseillers pensent que beaucoup de garçons d'âge plus avancé sont trop orgueilleux ou «machos» pour admettre qu'ils ont subi de la violence sexuelle.

L'âge fait une différence. Les jeunes garçons sont susceptibles de violence sexuelle infligée par des membres de la famille et les personnes censées prendre soin d'eux. Les adolescents sont plus souvent victimes des figures d'autorité dont ils sont proches, par exemple, les enseignants, les entraîneurs ou les chefs d'associations de jeunes.

Et qui sont les coupables?

Les adolescentes et les femmes; les adolescents et les hommes.

L'histoire de Jean

Jean avait 15 ans quand son père est mort; sa mère a alors commencé à prendre des chambreurs pour arriver à payer ses comptes. Suzanne, 20 ans, a loué une chambre; elle était nouvelle en ville. Elle cherchait un emploi et se sentait seule. Un soir, elle a invité Jean dans sa chambre et bientôt, ils ont eu des relations sexuelles. C'était la première expérience sexuelle de Jean et il s'est senti très fier. Mais Suzanne est devenue de plus en plus exigeante et Jean a commencé à se sentir piégé. Il prenait du retard dans ses travaux scolaires et aurait voulu passer plus de temps à jouer avec ses copains, devant leurs jeux vidéo. Pourtant, quand il l'a dit à Suzanne, elle s'est fâchée et a menacé de prévenir sa mère. Déjà, Jean avait peur que sa mère découvre le tout; il a donc continué de venir dans la chambre de Suzanne. Puis, Suzanne a rencontré un homme de son âge. Dès qu'elle a commencé à sortir avec lui, elle a dit à Jean qu'elle n'avait plus de temps à perdre avec un «enfant».

Jean était humilié et pouvait difficilement croire qu'elle était soudain devenue si froide avec lui. L'incident a ébranlé sa confiance et pendant longtemps, il a craint d'avoir une copine.

Même quand il est devenu adulte, il avait du mal à maintenir longtemps ses relations avec une copine, parce qu'il ne pouvait faire confiance à aucune femme.

La chose la plus importante à dire aux adolescents est « Parles-en ».

La violence sexuelle par une femme fait rarement l'objet d'une dénonciation, même si la victime perçoit le tort qu'on lui fait. En tant qu'adolescent, tu sens que la société et tes pairs t'incitent fortement à accomplir des «exploits» sexuels. On t'a peut-être souvent dit qu'avoir une expérience sexuelle avec une femme plus âgée était une excellente façon d'apprendre la sexualité. Ou encore, qu'un «vrai homme» ne laisse jamais passer une occasion et que si tu te plaignais, on douterait de ta virilité.

Il aurait mieux valu que Jean puisse consulter un conseiller quand la violence sexuelle a pris fin. Mais Jean refusait d'admettre qu'il avait souffert, sexuellement et émotionnellement. Il sentait qu'il ne serait pas un vrai homme s'il allait raconter les faits. De toute façon, beaucoup de ses amis considéraient qu'une relation sexuelle avec une femme avait de quoi rendre fier.

Beaucoup d'adolescents ont la même attitude que Jean. Ces idées font que vous avez du mal à admettre que vous vous sentez victimes d'une femme plus âgée ou exploités par elle. Pourtant, si tu ne peux exprimer ces sentiments maintenant, tu pourrais te méfier encore des femmes quand tu seras plus vieux.

Si tu as subi
de la violence
sexuelle, tu n'es pas
le seul. C'est
beaucoup plus
courant que tu
le crois et ça
arrive aux garçons
et aux filles.

L'histoire de Michel

Michel faisait partie de l'équipe de soccer de l'école. Un jour après une partie que l'équipe avait gagnée contre une autre école secondaire, le directeur a invité les jeunes joueurs dans son bureau. Il les a tous félicités, mais particulièrement Michel, qui avait marqué le but vainqueur.

Le directeur lui a demandé de rester avec lui quelques minutes une fois tout le monde parti. Il a alors dit à Michel que ce dernier avait un grand avenir comme joueur de soccer et lui a raconté avoir lui-même joué quand il était à l'école secondaire.

Michel se sentait fier; il était loin de soupçonner ce que le directeur voulait en réalité. Ce dernier lui a donné un whisky pour célébrer. Il a dit à Michel qu'il le trouvait bien bâti et que toutes les filles devaient courir après lui. Puis il a commencé à caresser le pénis de Michel jusqu'à ce qu'il ait une érection. Il a qualifié leur relation de «spéciale» et a invité Michel à passer au bureau quand il voudrait, pour boire un verre.

Michel était confus en quittant le bureau du directeur. Quand les effets de l'alcool se sont atténués, il a eu honte : honte d'avoir accepté le whisky, honte d'avoir eu une érection quand le directeur l'a touché et honte d'être considéré comme un ami par le directeur. Après tout, certains élèves faisaient des blagues grossières sur le directeur. Parfois, ils écrivaient même des graffiti à son sujet sur la clôture de l'école. Qu'arriverait-il si quelqu'un s'apercevait de quoi que ce soit et écrivait des graffiti à leur sujet?

Puis Michel a eu une pensée horrible. Peut-être que le directeur était homosexuel? Pire encore, peut-être que Michel lui-même était homosexuel? Michel a donc décidé de cacher à tout prix l'histoire à son père. Hier encore, son père avait fait des blagues sur les homosexuels. Se pouvait-il que son père le croie homosexuel et fasse des blagues à son sujet? De toute façon, il ne pouvait pas dénoncer le directeur. Qui le croirait?

Michel a gardé le secret pendant près de deux ans. Puis le directeur a été accusé de violence sexuelle. En fait, il avait imposé le même genre de traitements à beaucoup d'autres élèves, pas seulement à Michel. Michel était soulagé, parce qu'enfin il était capable de faire part de sa propre histoire au conseiller spécialisé. Mais quand le directeur est allé en prison, Michel s'est senti triste. Après tout, il avait beaucoup appuyé l'équipe de soccer.

Michel était très embrouillé. Il ne comprenait pas comment il pouvait être si fâché contre le directeur, mais en même temps, être si triste de le perdre.

Les adolescents peuvent subir de la violence sexuelle imposée par des hommes ou des adolescents plus âgés. Ces contrevenants sexuels sont généralement des *pédophiles*. Les pédophiles sont des hommes ou des adolescents sexuellement attirés par les jeunes garçons. Ils occupent souvent des positions de confiance comme les conseillers de camps de

vacances, les enseignants et les prêtres. Beaucoup sont mariés et pères ou beaux-pères des garçons qu'ils agressent. Ils sont attirés par les jeunes adolescents pour les mêmes raisons que les jeunes enfants les attirent. Ils sont sexuellement excités par la jeunesse et par le fait qu'ils peuvent exercer leur pouvoir sur leurs victimes.

Beaucoup de jeunes hommes à qui des hommes imposent de la violence sexuelle éprouvent les mêmes sentiments confus que Michel. Si tu étais victime d'un contrevenant sexuel, peut-être craindrais-tu de devenir homosexuel, particulièrement si l'incident excitait ta sexualité, comme c'est arrivé à Michel. Tu pourrais craindre le pouvoir du contrevenant et refuser par conséquent de rapporter l'histoire. De plus, si le coupable allait en prison, comme le directeur, peut-être serais-tu triste de perdre une personne qui aurait joué un rôle important dans ta vie. Pire encore, tu craindrais que les gens rient de toi, tout comme Michel avait peur que son père se moque de lui s'il avait découvert la chose.

*Un grand nombre
de gens savent ce
que c'est que
d'avoir été victime*



*de violence sexuelle
et peuvent te
comprendre lorsque
tu leur parles
franchement.*

L'histoire de Richard

Richard était en cinquième secondaire et avait hâte à la fin des études. Il travaillait en outre dans un restaurant-minute afin de ramasser de l'argent pour s'acheter des vêtements et sortir avec sa copine. Un jour, un homme en Mercedes est venu au restaurant et a dit à Richard que ce dernier était trop intelligent pour travailler à cet endroit et qu'il pouvait facilement lui trouver un emploi plus payant après l'obtention de son diplôme.

L'homme a dit à Richard que lui-même avait eu sa chance grâce à un vieux protecteur et qu'en retour, il serait heureux d'être le protecteur de Richard. Richard aimait les vêtements et la voiture de l'homme et était curieux de voir comment il pourrait réussir sans travailler trop dur.

L'homme a invité Richard à un party où il a rencontré plusieurs autres garçons de son âge. Certains allaient à la même école que lui. Il a aussi rencontré l'homme qui possédait l'appartement. Un rapide coup d'oeil alentour a permis à Richard de se rendre compte que tout ce monde était riche. Les deux hommes avaient beaucoup d'esprit et parlaient beaucoup d'art et de poésie. L'alcool coulait à flot et ils ont fini par présenter de la cocaïne.

L'hôte est venu saluer Richard et lui demander s'il avait «vraiment exploré sa sexualité» et si ses parents «respectaient son besoin d'indépendance». Richard était excité par l'alcool, la cocaïne et la conversation de son hôte. Ce dernier a invité Richard à voir quelques estampes dans sa chambre. Une fois là, il a descendu les pantalons de Richard et a pratiqué sur lui «l'amour oral».

Le jour suivant, après le party, Richard s'est aperçu qu'il avait été piégé et s'est senti honteux. Il a toutefois continué d'aller aux parties. Il se

faisait croire que ces orgies ne faisaient pas de mal, puisque les organisateurs étaient riches et cultivés et qu'il y rencontrait d'autres garçons de son âge.

Peu à peu, les autres aspects de la vie de Richard se sont détériorés. Ses résultats scolaires ont baissé, il a perdu son emploi parce qu'il était toujours en retard et fatigué et il a cessé de parler à ses parents. Sa grand-mère a senti que quelque chose n'allait pas et lui a parlé. Richard lui avait toujours confié ce qu'il ne disait pas à ses parents; il lui a donc raconté les orgies. Sa grand-mère a prévenu la police, qui a fait irruption dans l'appartement, un soir, et arrêté les organisateurs.

De nombreux adolescents en parlent à un grand-parent, à une tante ou à un oncle parce que ceux-ci ont davantage le temps de les écouter.

Les contrevenants sexuels qui sont principalement attirés par les adolescents plus âgés sont parfois appelés «pédérastes». Les adolescents plus âgés les attirent, pour le sexe, mais aussi parce qu'ils ont besoin d'admirateurs. Ils tentent d'impressionner leurs jeunes victimes avec leur intelligence, leurs talents et leur argent. Ils veulent parfois devenir les guides ou les conseillers de leurs victimes et même les aider à démarrer une carrière.

Les gens croient généralement que les adolescents sont en mesure de veiller eux-mêmes à leur vie sexuelle et que s'ils subissent de la violence sexuelle, c'est bien leur faute. En réalité, beaucoup de grands adolescents sont victimes d'hommes plus vieux, sans être responsables d'aucune façon.

Comme Michel, Richard a parfois cru que ses expériences avec un adulte le rendraient homosexuel. Il a redoublé d'ardeur sexuelle avec ses amies pour leur prouver (et se prouver à lui-même) qu'il n'était pas homosexuel. La grand-mère de Richard et sa jeune amie l'ont pressé de consulter un conseiller spécialisé pour l'aider à surmonter l'insécurité qu'il éprouvait en matière de sexualité.



« Le conseiller me disait toujours que je n'étais pas responsable. Après un bout de temps, je me suis aperçu que c'était vrai et je me suis senti beaucoup mieux ».

Pourquoi les adolescents sont-ils exposés?

L'adolescence amène de nombreux changements physiques et émotifs; tu éprouves alors de nombreux besoins.

Les contrevenants sexuels tirent parti de tes besoins :

① Les adultes expérimentés peuvent exploiter les besoins qu'a l'adolescent de se trouver un guide, un adulte qui a réussi dont il pourrait copier le modèle. Un artiste, par exemple, peut facilement exploiter ton rêve de devenir toi-même artiste.

② Parvenu à l'adolescence, tu souhaites te soumettre au «rite de passage», devenir un homme. Vivre des expériences sexuelles constitue sans doute le plus puissant des rites de passage. Les contrevenants sexuels, tant de sexe masculin que de sexe féminin, exploitent tes besoins de connaissances sur la sexualité.

③ Même en vieillissant, tu as besoin de l'amour et de l'approbation d'un parent de sexe masculin presque autant que quand tu étais plus jeune. Mais les pères sont maintenant souvent occupés ou carrément absents. Le contrevenant de sexe masculin vient combler ce vide.

④ Les contrevenants profitent du besoin que tu as que quelqu'un reconnaisse ta maturité sexuelle et ton besoin de t'en sentir maître. L'hôte de la rencontre à laquelle Richard a assisté, par exemple, lui a dit qu'il vivait son indépendance sexuelle et Richard l'a cru.

⑤ Les contrevenants t'offrent souvent des drogues et de l'alcool, ce qui répond à ton besoin de nouveauté.

Pourquoi dénoncer?

① Dire à quelqu'un ce qui t'est arrivé, c'est en partager le poids. Ces personnes prendront soin de toi et voudront t'aider.

② La seule façon d'obtenir le bon type de counselling est de confier ton histoire à quelqu'un. Tu auras besoin de ces consultations pour surmonter tes craintes et le sentiment de culpabilité que tu ne manqueras pas d'éprouver, même quand la violence sexuelle aura pris fin.

③ Si tu as été victime de violence sexuelle quand tu étais plus jeune, peut-être es-tu à ton tour tenté de faire subir le même traitement à des enfants plus jeunes. Cette nouvelle expérience te donne un sentiment de puissance sur une autre personne, exactement ce que le contrevenant ressentait vis-à-vis toi. Pour obtenir de l'aide, tu dois dire à quelqu'un ce que tu as fait aux jeunes enfants et admettre qu'une personne a abusé de toi. C'est la seule façon de t'arrêter de faire du mal aux autres.

④ Tu risques de contracter le SIDA du contrevenant qui t'aurait forcé à des expériences sexuelles à haut risque. Il y a plusieurs façons de contracter le SIDA, mais les relations anales sans condom sont la plus risquée.

Envie de ne pas tout dire?

Plusieurs raisons font que tu pourrais avoir envie de ne pas tout dire.

① Peut-être es-tu gêné. Tu crois peut-être que tu as été stupide ou que d'autres le penseront. L'intelligence n'a rien à voir là-dedans.

Le contrevenant arrive à convaincre les plus brillants. Il est plus vieux que toi et a probablement une longue expérience dans la séduction des jeunes gens.

② Si tu es victime de violence sexuelle en même temps qu'un groupe d'autres adolescents, peut-être te sens-tu obligé de rester et de continuer à faire ce qu'ils font. Ils t'y inciteront, parce que si tu quittes le groupe, ils seront en mauvaise posture.

③ Peut-être, enfin, crois-tu que le fait de parler à la police, aux travailleurs sociaux ou à tes parents est une dénonciation du ou des contrevenants et des autres adolescents qui faisaient partie du groupe.

Sache bien que quiconque menace ta santé mentale ou physique ne mérite pas ta protection.



Pour retrouver la liberté

Si tu es victime de violence sexuelle par un adulte ou un autre adolescent et si tu te sens piégé, la première étape consiste à admettre que tu as un problème et que tu as besoin d'aide. Si le contrevenant t'a fait croire que tu as toi-même choisi la situation, tu auras probablement du mal à croire qu'on t'a piégé.

Il te faudra du courage pour admettre que tu as été victime de violence sexuelle. Mais ton estime de toi-même, maintenant tout comme quand tu seras devenu adulte, dépend de cette première étape, vitale.

Le choix de la personne

S'il y a eu crime, tu dois alerter la police. Le problème, c'est que les adultes ne croient pas toujours les adolescents. Si l'agent qui t'interroge comprend le problème et possède déjà d'autres renseignements sur le contrevenant, l'entrevue se déroulera assez bien. Si l'agent croit au contraire que les adolescents sont responsables de tout ce qui leur arrive, tu auras plus de mal. Mais tu dois prendre le risque.

Si tu vis dans une grande ville, essaie de trouver le nom d'un agent qui s'occupe généralement des entrevues en ce domaine. Si tu vis dans un village, ou une petite ville, tu n'auras peut-être pas ce choix.

Tes parents devraient être les meilleurs confidents, mais tout dépend de tes relations avec eux. Si tu crois que l'un des deux ou les deux pourront comprendre et t'aider, dis-leur. Si tu crois que tu ne peux pas compter sur eux, parle à un autre adulte en qui tu as confiance. La personne que tu choisis doit rapporter les faits à la police; tes parents seront donc certainement au courant un jour.

Si tu as un ami fidèle auquel tu peux te fier, que ce soit un garçon ou une fille, pense à lui ou à elle. Peut-être seras-tu d'abord gêné et peut-être cet ami aura un choc. Mais s'il ou si elle tient vraiment à toi, c'est peut-être ta meilleure chance. Beaucoup de personnes savent ce que signifie être victime de violence sexuelle et compatiront avec toi si tu fais honnêtement part de tes sentiments.

Pense à une personne qui joue un rôle important dans ta vie : un professeur, quelqu'un de la parenté ou un conseiller.

Quand tu auras dit la vérité, tu ne seras plus seul. Si tu persistes dans le mensonge, c'est-à-dire à croire que tu n'es pas victime, tu es réellement coincé. La vérité allégera le poids sur tes épaules. Elle te donnera l'énergie nécessaire pour avancer, changer de comportement et poursuivre ta vie.

« Je croyais qu'on parlerait tout le temps de violence sexuelle, mais mon conseiller et moi parlons de jeux vidéo, de hockey, de tout quoi ! C'est bien ».

Le counselling est-il nécessaire?

Le counselling est certainement nécessaire. Il est important d'exposer d'abord les faits à la police ou à tes parents si tu crois être victime de violence sexuelle, mais c'est seulement le début. Tu éprouves un certain nombre de peurs que tu dois admettre et affronter avant de pouvoir te ressaisir. La personne la mieux placée pour t'aider est un conseiller spécialisé, spécialement formé aux problèmes sexuels. S'il n'y a pas de conseiller spécialisé dans ta collectivité, songe à tout autre adulte qui serait le plus apte à t'aider. Il peut s'agir d'un travailleur social, d'un prêtre ou d'un conseiller non professionnel. Ce dernier est un adulte qui, sans diplôme universitaire, a toutefois une certaine formation et une certaine compétence en counselling.

Rôle du conseiller

Un conseiller expérimenté pourra t'aider à surmonter ces craintes courantes :

❶ Crainte de devenir «gai» ou homosexuel. Si la violence sexuelle t'a été infligée par un homme, tu pourrais croire que tu vas devenir homosexuel. Toutefois, l'orientation sexuelle est établie très tôt dans la vie et n'est pas modifiée par le fait d'avoir ou non des expériences homosexuelles ou d'avoir été victime de violence sexuelle. Si toutefois tu es homosexuel, un conseiller t'aidera à comprendre et à accepter ton orientation sexuelle. L'homosexualité et l'hétérosexualité sont des caractères naturels, et non le résultat de mauvais traitements sexuels.

❷ Crainte d'être considéré comme une poule mouillée. De nombreux adolescents ayant subi de la violence sexuelle croient qu'ils doivent s'efforcer de prouver leur virilité, c'est-à-dire, par exemple, faire constamment l'amour avec les filles ou se battre. Un conseiller t'aidera à te sentir plus à l'aise.

❸ Crainte d'avoir contracté le SIDA. Un conseiller t'aidera à traiter ces craintes de façon réaliste.

❹ Crainte de devenir toi-même un contrevenant sexuel. Beaucoup de contrevenants sexuels ont eux-mêmes subi de la violence sexuelle, soit quand ils étaient adolescents, soit quand ils étaient enfants. Toutefois, la plupart, hommes ou femmes, ne deviennent pas contrevenants à leur tour. Plus tu pourras parler de ton expérience en consultation, moins tu risques de devenir agresseur.

❺ Crainte que tout le monde soit au courant, qu'on parle de toi et qu'on te rejette en secret. Un conseiller spécialisé en matière de violence sexuelle comprendra ces craintes, qui surviennent généralement peu de temps avant ou après que tu ne rapportes les faits.

6 Crainte que le contrevenant ne cherche à se venger à sa sortie de prison. Rares sont ceux qui le font.

7 Peur que le fait de rapporter l'expérience soit une mauvaise idée, particulièrement si le contrevenant est une personne que tu admires et respectais. Peut-être serais-tu triste d'avoir appris ainsi brutalement que les gens ne sont pas toujours ce qu'on croit qu'ils sont. Les conseillers expérimentés connaissent l'existence de toutes ces peurs et peuvent t'aider à les surmonter. Ils peuvent t'aider aussi si tu éprouves des problèmes de drogue ou d'alcool qui pourraient t'empêcher de



recouvrer la santé. Ils peuvent enfin t'aider à préparer ta comparution en cour s'il y a un procès.

Le plus important, c'est que le conseiller peut te soutenir en prenant la responsabilité de ta guérison, en commençant par le signalement de tes expériences. Le conseiller pourra en outre t'aider en te rappelant que l'infraction elle-même est la faute du contrevenant.

Peut-on guérir de la violence sexuelle?

On peut certainement guérir de la violence sexuelle. Des milliers d'hommes ont subi de mauvais traitements sexuels pendant

l'adolescence ou l'enfance et ont maintenant une vie productive et heureuse. Les deux éléments qui les ont le plus aidés sont le soutien familial et un bon counselling.

Les souvenirs, les pensées et les sentiments que tu éprouves au sujet de l'expérience peuvent ne pas s'atténuer quand tu auras atteint l'âge adulte, mais l'aide que le counselling t'apporte maintenant te donnera un certain pouvoir sur l'expérience. Ton choix est celui-ci : ou tu permets à cette mauvaise expérience de diriger ta vie ou tu vis malgré la violence sexuelle que tu as subie.

Bibliographie

Harvey, Wendy, LL.B. et McGuire, Thom, travailleur social accrédité, *So, There Are Laws About Sex!* Vancouver, Butterworths Canada Ltd., 1989.